

CENTRE-BOURG DE PATAY

Synthèse de la concertation des habitants

Enjeux des différents espaces publics du centre-bourg dans le cadre du projet de réaménagement de la place de la Halle



SOMMAIRE

Le contexte de la concertation.....p.3

Les différentes phases de concertation.....p.3

Synthèse des enjeux des espaces publics du centre-bourg

Les pratiques et l'avis des usagers de l'espace public.....p.4

La balade urbaine et les différents espaces publics.....p.8

L'identification des besoins dans le centre-bourg.....p.9

Pré-définition d'un projet de réaménagement de la place de la Halle

Les aménagements souhaités.....p.10

La vision des commerçants de la Place de la Halle.....p.12

Synthèse de la concertation.....p.13

*Dans le cadre de cette concertation, nous donnons la parole **aux usagers** du centre-bourg de Patay. Les usagers sont aussi bien des habitants de la commune que des habitants des communes alentours, mais qui fréquentent le centre-bourg de Patay et participent à son dynamisme : ce sont des individus qui **font usage** de cet espace. Le choix a été fait de les intégrer dans cette réflexion des espaces publics en tant qu'acteurs et participants de l'animation du bourg.*

Le contexte de la concertation

Lauréate du **programme « Petites Villes de Demain »** en partenariat avec la communauté de communes Beauce Loirétaine, la ville de Patay exerce une fonction de **centralité rurale** pour les communes avoisinantes. Il s'agit d'un **ancien bourg médiéval** qui a conservé des traces de son passé avec un centre dense ceinturé par des remparts, aujourd'hui remplacés par un mail arboré. Il accueille une **église inscrite au titre des Monuments Historiques**, dont les traces remontent au VII^{ème} siècle.

La modernisation et la généralisation de la voiture a vu le coeur de bourg réduire certains de ses espaces de vie locale, notamment la place de la Halle, pour faire place à des axes routiers. Certains espaces ont également été transformés pour devenir des lieux de stationnement. **La ville de Patay s'interroge aujourd'hui sur le renouveau de sa place centrale**, afin d'offrir un **cadre de vie** plus agréable et d'encourager les **déplacements actifs**.

Dans ce cadre une convention a été signée pour l'**accompagnement de la commune** dans ses réflexions par le **Cerema**, établissement public sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires qui intervient en appui aux collectivités.



Les différentes phase de concertation

La concertation de cette étude s'est déroulée en **plusieurs étapes** :

- **Des microtrottoirs** ont été réalisés le 3 et 4 mars 2023 sur 3 places de la commune. Le but était d'échanger avec les usagers sur leurs pratiques des espaces publics, la qualité de l'aménagement du centre-bourg et leurs visions d'une place idéale.

- **Des entretiens avec les commerçants** de la Place de la Halle ont eu lieu le 4 mars 2023. Ils leur ont permis d'exprimer leurs attentes sur le réaménagement de la place.

- **Une balade urbaine** a été organisée le 25 mars matin avec des habitants de la commune. Celle-ci a permis d'échanger sur l'ambiance de différents espaces publics et faire ressortir leurs points faibles et leurs points forts. Elle s'est suivie d'ateliers en salle.

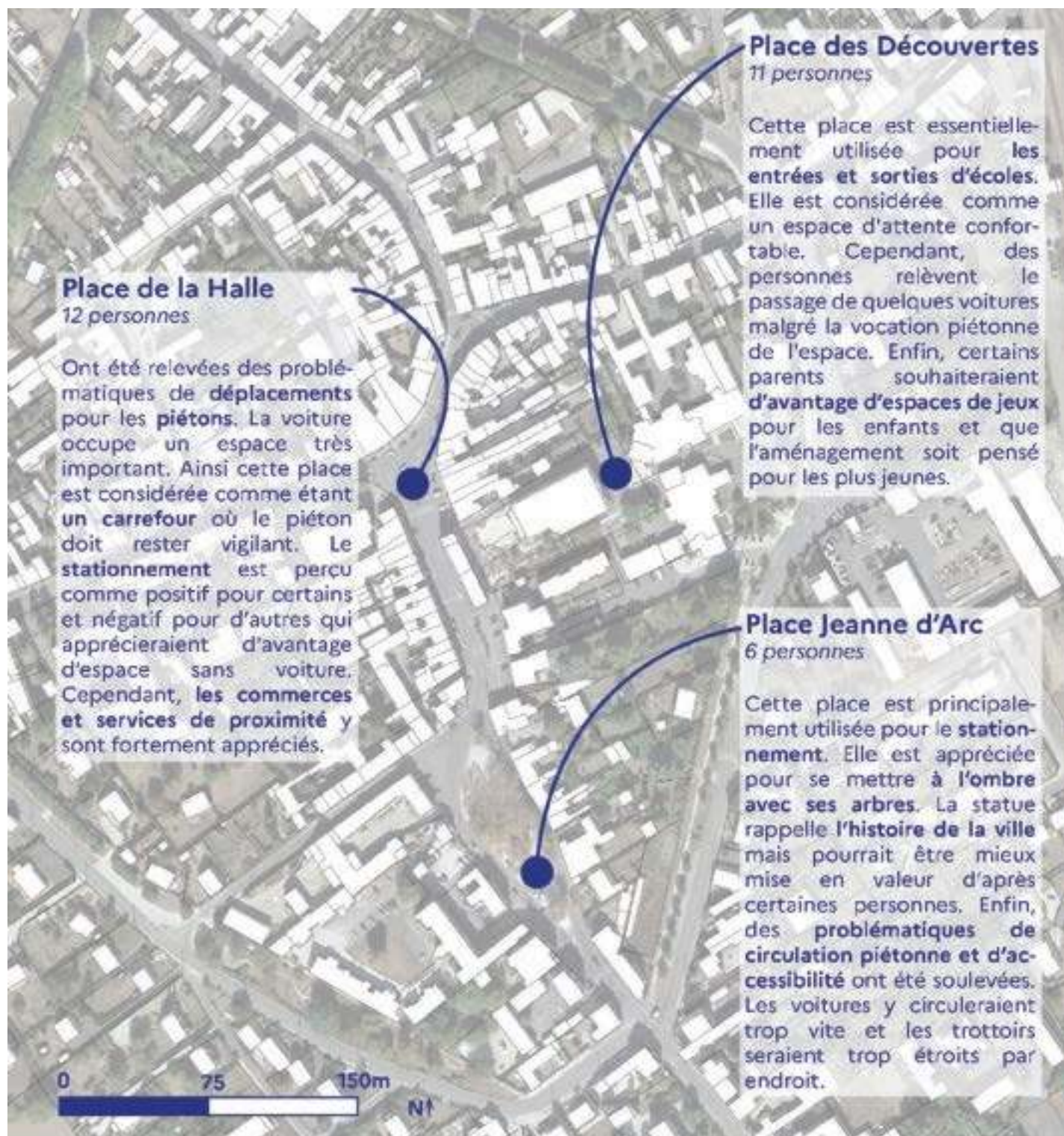
- **Des ateliers** se sont déroulés le 25 mars matin en salle Yves Carreaux après la balade urbaine. Dans un premier temps, les participants ont été invités à nommer leurs besoins vis-à-vis des différents espaces publics du centre-bourg. Dans un second temps, ils ont identifié des aménagements pouvant répondre à ces besoins parmi un échantillon de photographies.



SYNTHÈSE DES ENJEUX DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

Les pratiques et l'avis des usagers de l'espace public

Les micros-trottoirs ont été réalisés sur la Place de la Halle, la Place des Découvertes et la Place Jeanne d'Arc. Au total, 29 personnes ont été interrogées sur leur pratique des espaces publics, leur avis sur l'aménagement du centre-bourg et leur vision de la place idéale.



Les pratiques et l'avis des usagers de l'espace public

Le profil des personnes

29 personnes interrogées

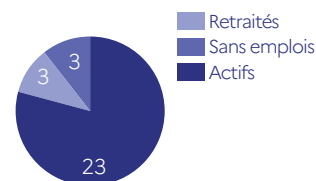


17 femmes / 12 hommes



3 personnes avec des difficultés de déplacement.

22 habitants de Patay.



Des spécificités propres qui font l'identité de chaque place du centre-bourg

La place de la Halle, le cœur commercial

La place de la Halle a été identifiée comme le pôle commercial du centre-bourg : c'est le deuxième concept qui ressort après la fonction de circulation. Sur les 29 personnes rencontrées, 21 utilisent les commerces du centre-bourg : la présence de principaux commerces de premières nécessité sur place est fortement appréciée par les locaux. En revanche, le marché est peu identifié, et la plupart des personnes rencontrées considèrent qu'il ne vaut pas le déplacement.

Il est intéressant de noter que l'Eglise, qui trône sur cette place, ne transparaît dans le discours des personnes rencontrées. La place de la Halle apparaît alors comme un lieu de passage, où l'on ne s'arrête pas suffisamment pour contempler le patrimoine.



« Les commerces sont essentiels pour faire vivre la commune. »
« L'activité en centre-bourg est dynamique et notamment grâce à son accessibilité en voiture. »
« C'est très bien, tout est à proximité. » « Il y a de la diversité. »
« Pas besoin d'aller plus loin, on trouve tout sur place. »

La place Jeanne d'Arc, le cœur historique

La place Jeanne d'Arc est un carrefour du centre-bourg : sur les 29 répondants, 20 ont répondu fréquenter régulièrement la place Jeanne d'Arc. Les locaux mettent en avant sa qualité d'accueil des différents évènements de la ville au cours de l'année, qui en fait périodiquement un espace incontournable.

Le volet patrimonial et historique de la commune a été peu abordé par les habitants dans les entretiens. En revanche, lorsqu'il a été mis en avant, c'était majoritairement en référence à la statue de Jeanne d'Arc sur la place du même nom. Les habitants rencontrés apprécient la présence de cette statue, et regrettent qu'elle et l'histoire de la commune ne soient pas davantage mis en avant dans le centre-bourg.



« C'est une jolie place avec la statue. Il y a des bancs et des arbres ce qui est bien pour être à l'ombre. »
« C'est un espace sympa mais vieillissant qui manque un peu de cachet et qui ne valorise pas le lieu. »
« Je trouve que le patrimoine de Patay et son histoire ne sont pas assez valorisés, notamment la statue »
« Ce n'est pas une place mais un parking. »
« Elle reste l'offre de stationnement la plus importante sur Patay »

La place des Découvertes, un espace de détente méconnu

L'aspect piétonnier de la place des Découvertes a été identifié comme une de ses plus grandes qualités, et cohérente avec la volonté de cet espace de se centrer autour de l'accueil de familles avec des jeunes enfants. La majorité des usagers de la place considèrent alors qu'il est facile et agréable de s'y déplacer, et apprécient l'espace qui leur est laissé. Les personnes rencontrées sont cependant très attentives au maintien de la voiture en dehors de cet espace, et regrettent la présence des quelques voitures sur la place et à proximité des aires de jeu. L'enrobé de « type route » contribue à ce sentiment.

La place des Découvertes est fréquentée par un public spécifique, celui de familles ayant des enfants scolarisés dans les écoles publiques. C'est un espace qui est peu identifié sur le reste de la commune : les personnes rencontrées sur la place Jeanne d'Arc et sur la place de la Halle ne fréquentent pas la place des Découvertes, voire ignorent son existence pour les personnes qui n'habitent pas le centre-bourg. Quant aux personnes rencontrées sur la place, elles lui attribuent principalement un usage d'attente pour les sorties d'école.



« L'objectif de cette place est de sécuriser les abords d'écoles. C'est un espace confortable. »
« Tous les parents peuvent attendre sans être les uns sur les autres. »
« La place est un espace d'attente efficace mais il manque de jeux et de loisirs pour les enfants. »
« C'est un espace confortable, sans trop de voiture »
« Cet espace est grand et bien. Il y a de la verdure, de l'espace. »

Les pratiques et l'avis des usagers de l'espace public

Des qualités et difficultés communes à tout le centre-bourg : des espaces du quotidien qui cohabitent difficilement avec la forte proximité de la voiture

Des espaces agréables qui contribuent au cadre de vie

Les **places Jeanne d'Arc et des Découvertes** sont des places du quotidien, et sont fréquentées tous les jours de la semaine du fait de la présence des écoles. Ces deux espaces sont appréciés par les habitants qui les fréquentent, notamment du fait de la présence de verdure et d'espace pour les piétons. **La qualité de l'aménagement** est mise en avant sur la place des Découvertes, c'est en revanche moins mis en avant sur la place Jeanne d'Arc qui est appréciée comme **un espace de fraîcheur**.



Verbatims

« C'est une jolie place avec la statue. Il y a des bancs et des arbres ce qui est bien pour être à l'ombre. »
« Cet espace est grand et bien. Il y a de la verdure, de l'espace. »



La Place Jeanne d'Arc arborée apportant de la fraîcheur dans el centre-bourg

Une place importante laissée à la voiture qui nuit au cadre de vie et au sentiment de sécurité lors des déplacements piétons

Plus de la moitié des personnes rencontrées considèrent que **la place Jeanne d'Arc et la place de la Halle** sont des espaces de circulation et de stationnement avant d'être des places.

Cependant, **la place Jeanne d'Arc** est critiquée sur son aménagement: l'espace est considéré **peu lisible pour le stationnement** du fait de l'absence de marquage, des arbres et des sens de circulation peu intuitifs. Sur **la place de la Halle**, la voiture est considérée comme **un danger** pour la majorité des personnes rencontrées, du fait de son omniprésence et **des vitesses excessives**.



Verbatims

« Les conditions sont très favorables aux voitures. Cela pourrait être préjudiciable pour certains commerces pour lesquels les clients viennent le plus souvent à pied »
« Les voitures roulent parfois vite dans les espaces à proximité. »



Une place importante laissée aux véhicules dans un carrefour peu lisible renforçant le sentiment d'insécurité pour les piétons.

Une difficulté de se déplacer à pied ou à vélo, en particulier pour les personnes à mobilité réduite

La difficulté de se déplacer à pied dans Patay a été relevée sur toutes les places en parallèle de ces commentaires, avec d'une part **des trottoirs trop étroits ou inégaux** et d'autre part **un sentiment d'insécurité du fait de la proximité de la voiture** (stationnée ou en déplacement). Cependant, ce sentiment n'est pas partagé par toutes les personnes rencontrées, et on retrouve une différence importante entre les réponses de personnes avec des difficultés à se déplacer à pied (handicap, maladie, grand âge, enfants en bas âge...).



Verbatims

« Pour les piétons, c'est assez adapté »
« Ce n'est pas adapté aux poussettes notamment près de la Place Jeanne d'Arc. »
« La cohabitation entre les modes n'est pas toujours bonne. »
« Il faut faire attention en tant que piéton »



Un trottoir trop étroit, un revêtement en mauvais état ainsi qu'une absence d'abaissement de trottoir au niveau du passage piéton pouvant rendre les déplacements difficiles pour certains piétons

Les pratiques et l'avis des usagers de l'espace public

La parole aux usagers: quelle serait la place idéale selon vous ?

La Place de la Halle



- « Avoir un endroit où se poser un peu et discuter. »
- « Un vrai marché serait bien. Une halle avec des bancs serait sympa »
- « La place idéale serait une place avec des aménagements raisonnés qui répondent aux besoins des habitants et des capacités des lieux. »
- « Un espace tout piéton où on peut se garer à 500m. »
- « La fonction circulatoire reste indispensable pour les commerces »

La Place Jeanne d'Arc



- « Avoir un peu plus de végétation serait bien mais la place est déjà sympa ainsi »
- « Une place qui permet d'accueillir du stationnement permanent et d'autres activités »
- « Que ce soit aménagé proprement. »
- « Une aire de jeu pour enfant serait bien sur la place. »

La Place des Découvertes



- « Avoir plus de verdure pour les enfants et de bancs pour se poser et attendre. »
- « Une place vivante avec de la végétation et des fleurs »
- « Un aménagement en pensant aux enfants notamment pour la sécurité. »

La balade urbaine et les différents espaces publics

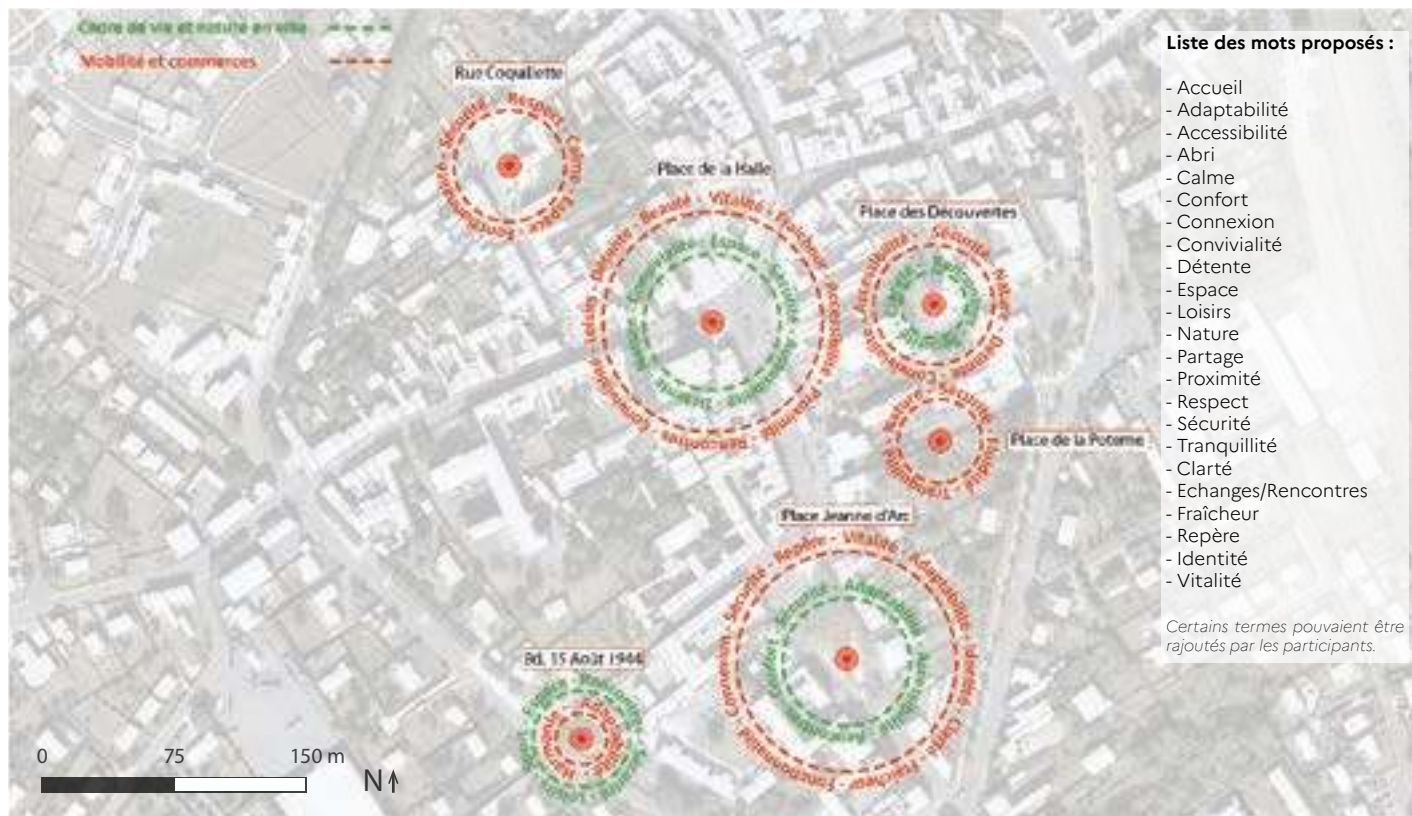
La matinée de concertation a commencé par **une balade urbaine avec 27 participants** dont 8 femmes et 19 hommes, âgés de 30 à 80 ans. La moitié était des habitants du centre de Patay et l'autre moitié de Patay ou commune limitrophe (Coinces...). Quelques commerçants étaient également présents. Les élus ont été conviés mais n'ont pas pris part aux échanges afin de laisser la pleine parole aux habitants. Cette balade urbaine a permis d'**échanger sur les ressentis et ambiances de plusieurs espaces publics**. Lors du retour en salle, il a été proposé aux personnes de **mettre les points forts, points faibles et remarques relatifs aux différents points d'arrêt**. La carte ci-dessous représente le tracé de la balade et les points d'arrêt ainsi que le tableau des points forts, points faibles et remarques des participants.



	Points Forts	Points Faibles	Remarques
Place de la Halle	Commerces, place dynamique, commerçants, coeur de ville.	Sortie parking, éclairage public trop important, anarchie des poubelles, circulation automobile trop rapide et trop importante, parking limité, commerces vacants, vitrines, trottoirs, complexe, manque d'arrêt minute, manque d'arbre, stationnement.	Libérer de l'espace pour stationner, garder l'accès aux commerces en voiture, faire un sens unique ou piétonner la rue, maintenir les commerces, cacher les commerces inutilisés ou les occuper par d'autres activités, délimiter les espaces.
Boulevard du 15 août 1944	Sécurisé, arboré, jardin public bien aménagé, espace calme, circulation sécurisée	Revêtement, jeux non adaptés pour tous les enfants notamment les plus jeunes.	Créer un parcours santé et/ou sportifs dans cet espace.
Place Jeanne d'Arc	Lieu où on se sent bien, lieu de rassemblement pour les fêtes, place arborée, espace pour stationner.	Sens de circulation, trottoirs trop petits, statue peu mise en valeur, sol instable, place non mise en valeur, chute de branches et marrons sur les véhicules, les arbres abattus non remplacés.	Étendre la place sur la voirie, repenser les mobilités pour améliorer les traversées et la lisibilité de l'espace, valoriser davantage l'identité de la commune dans cet espace.
Place des Découvertes	Pas de points forts notables hormis la proximité des écoles et de la médiathèque.	Parc de jeux non fermé, parvis de la salle des fêtes non exploité, manque de végétation, manque d'arbre, place trop minérale, manque de jeux pour enfants, manque de stationnement vélo, manque de panneaux pour signaler la médiathèque.	Mettre davantage de jeux, végétaliser cette place, enlever le goudron, faire une place conviviale.
Rue Coquillete	Zone partagée, arboré, facile d'accès, propre, agréable, calme, sol plat sécurisée, aérée, stationnement, belle rue, végétation, sens unique de circulation	Pas de points faibles notables.	Prendre cette rue comme exemple pour les futurs aménagements de la commune.

L'identification des besoins dans le centre-bourg

Après la balade urbaine, un atelier de concertation a eu lieu avec les mêmes participants. Il s'est déroulé avec une première phase de **définition des besoins pour le centre-bourg**: les participants ont été invités à choisir des mots parmi une liste proposée, qui représentaient au mieux leurs besoins sur les différents espaces visités lors de la balade urbaine. Pour se faire deux tables ont été créés avec **deux thématiques distinctes**: «**cadre de vie et nature en ville**» et «**mobilité et commerces**». Ci-dessous se trouve la carte synthétisant le travail réalisé par les participants en représentant les besoins retenus par espaces et par thèmes.



Place de la Halle

Pour cette place, les termes «Sécurité» et «Accessibilité» en lien avec la mobilité ressortent pour les deux groupes. Ensuite, nous retrouvons des mots référant au cadre de vie et le besoin de nature.



Place Jeanne d'Arc

Le terme «Sécurité» ressort également. Mais un besoin d'«Adaptabilité» est identifié par les deux groupes car cet espace accueille différents événements et usages. Des besoins en lien avec le cadre de vie sont soulignés.



Place des Découvertes

Cette place qui se situe à la sortie des écoles aurait besoin de plus de sécurité selon les deux groupes. Il a également été identifié des besoins liés aux «Rencontres» avec plus de convivialité mais également de nature.



Place de la Poterne

Des besoins de sécurité et de fluidité sont remontés pour cet espace. Plus de nature serait également souhaité par les participants.



Rue Coquillotte

Cette rue, aménagée en voie partagée, est identifiée comme étant la rue la mieux aménagée de Patay. Elle fait consensus auprès des participants



Boulevard du 15 Août 1944

Sur cet espace, des besoins liés au sport et aux loisirs ressortent. Le terme «Adaptabilité» a été identifié pour offrir des aménagements adaptés à tous types de publics.

PRÉ-DÉFINITION D'UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA HALLE

Les aménagements souhaités

La deuxième phase de l'atelier était basée sur un **travail de photolangage**. Des images d'aménagement ont été distribuées aux participants et ces derniers ont **choisi les photos leur semblant le plus pertinent et en les localisant sur une carte de la place de la Halle** et ses abords. **Les tables thématiques ont été conservées** afin d'orienter les discours selon l'objectif espéré : l'attractivité (commerces, mobilité) ou le confort d'usage (cadre de vie, nature en ville). Ci-dessous se trouve la carte synthétisant le travail réalisé par les participants, ainsi que les images sélectionnées pour la thématique cadre de vie et nature en ville.



Les participants ont fait remonter **une envie d'apaiser la circulation** dans le centre-bourg. **Le sens unique leur permettrait également d'offrir plus d'espace pour le piéton** et de proposer une petite place piétonne. L'idée d'une **coulée verte depuis la place Jeanne d'Arc** a été esquissée afin de créer une continuité écologique et d'apporter plus de fraîcheur. Enfin, un **point de vigilance sur le stationnement** a été remonté afin d'assurer un accès aisé aux commerces et services de proximité.



①
#Nature
#Détente
#Fraîcheur

Cet aménagement est fortement apprécié avec la présence de nature qui apporte de la fraîcheur. Le mobilier urbain ponctue également la place pour un meilleur confort d'usage.



②
#Mobilité
#Sécurité
#Accessibilité

La différence de couleur et de revêtement est appréciée par les participants car cela permet de faire ralentir les véhicules. Il leur semble important d'apaiser la circulation afin d'améliorer la sécurité.



③
#Nature
#Identité
#Patrimoine

Cette photo évoque le centre-bourg de Patay aux participants. Ils apprécient la présence de végétation et d'arbres sur les espaces publics. De plus, cela met en valeur le patrimoine de la commune.

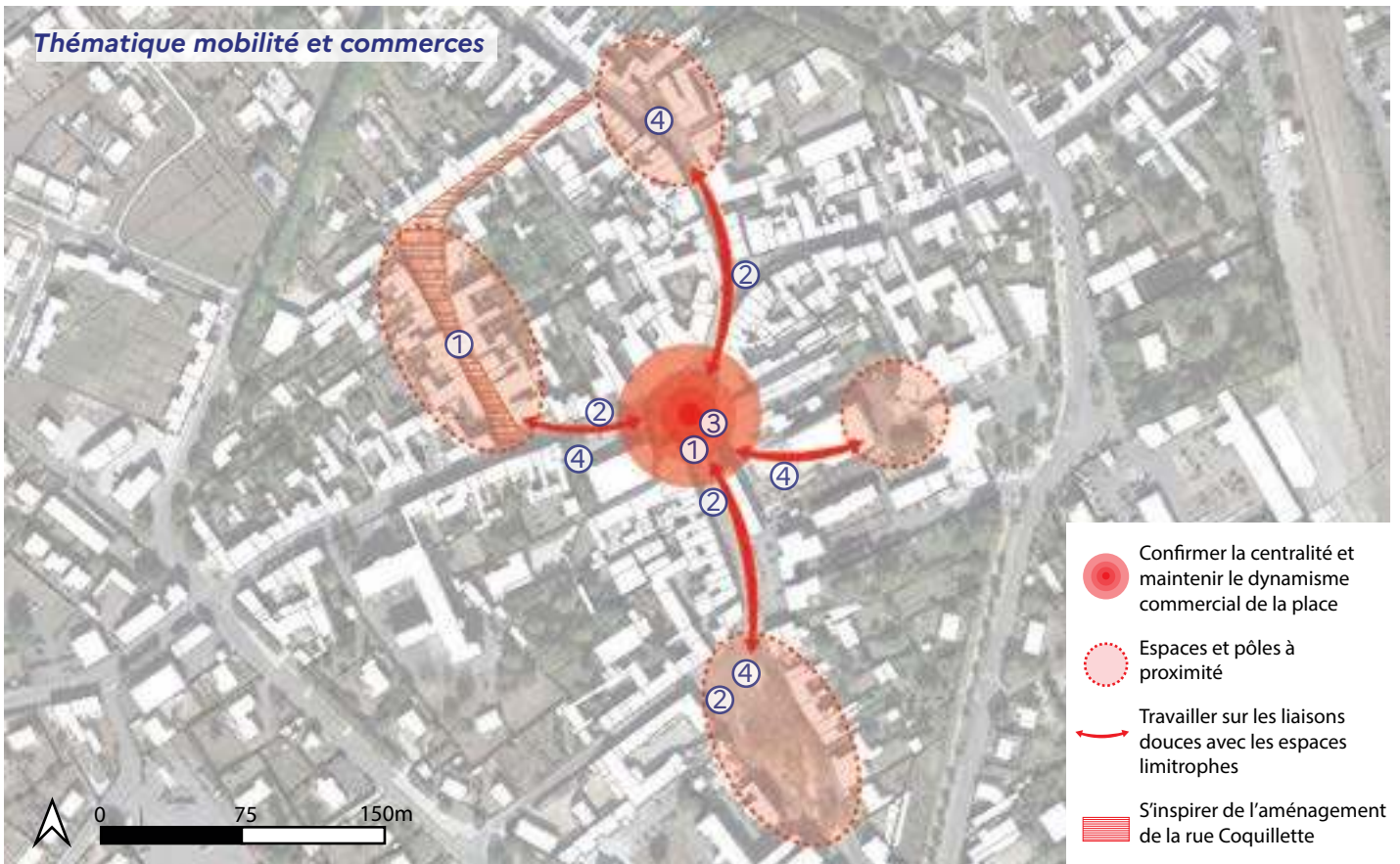


④
#Adaptabilité
#Rencontres
#Convivialité

Les participants trouvent cet aménagement intéressant par la présence de végétation et de mobiliers urbains. Cela apporte plus de convivialité à l'espace public et favorise les échanges.

Les aménagements souhaités

Le travail s'est également fait avec la **thématique mobilité et commerces**. Ci-dessous se trouve la carte synthétisant le travail réalisé par les participants et les images sélectionnées.



Les participants ont rappelé l'importance du **lien entre maintien de l'accessibilité de la place de la Halle et viabilité de l'activité commerciale locale**. Aujourd'hui la fonction circulatorie domine au détriment de la vie locale. Pour rétablir un équilibre plus juste, les participants ont identifiés plusieurs conditions, dont un **apaisement de la circulation pour sécuriser la cohabitation** entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes ainsi que la mise en place d'un **sens unique pour optimiser la place des voitures** (maintien de la circulation) au **bénéfice du développement de la vie commerciale** et plus largement la **vie locale**.



①
#Rencontre
#Vitalité
#Détente

Cette photo a été retenue car elle illustre le dynamisme et l'attractivité. Elle renvoie à ce qui a été réalisé dans la rue Coquillette et que les participants souhaiteraient voir répliquer dans Patay pour générer une unité et une continuité. Au-delà, les ambitions sont de recréer l'identité de cette centralité en agrégeant les places limitrophes.



②
#Echange
#Sécurité
#Accessibilité

L'implantation de ces dispositifs offre un sentiment de sécurité pour les piétons tout en conservant la circulation des automobiles, assurant une multifonctionnalité. Leur implantation reste accessible techniquement et économiquement tout en apportant un niveau d'accessibilité renforcé de part et autre de la rue.



③
#Vitalité
#Convivialité
#Loisirs

Les participants ont retenu cette photo pour illustrer le besoin d'espaces nécessaires au développement des commerces existants. Les gains d'espaces publics peuvent être un atout pour l'attractivité du centre-bourg et l'accueil de nouvelles activités. Son caractère provisoire offre des perspectives de modulation.



④
#Adaptabilité
#Rencontres
#Convivialité

Les participants ont souligné le besoin d'aborder la place du vélo à travers la sécurisation de sa pratique et le renforcement de l'offre de stationnement. Cette réflexion ne doit pas être exclusive mais doit être une opportunité pour s'interroger sur le partage de l'espace public entre tous les modes.

La vision des commerçants de la Place de la Halle

Des entretiens avec les commerçants ont été réalisés le 4 mars 2023. L'objectif est de connaître leurs visions sur la place de la Halle ainsi que les attentes pour le réaménagement des espaces publics. Au total 9 commerçants ont été interrogés ainsi que le fruitier du marché du samedi. La carte ci-dessous les localise.



Place de la Halle
et ses commerces



Place de la Halle
et son marché



Le profil des commerces

Plus de la moitié des commerçants sont installés **depuis plus de 20 ans**. Les situations sont diverses : les commerçants accueillent **entre 15 et 200 clients par jour selon le type de commerce**, avec une fréquentation variable selon la période de la semaine. Cependant, une baisse de clients est identifiée, suite à la pandémie. Leurs **besoins de livraison sont variés**, certains se font livrer presque tous les jours, d'autres hebdomadairement ou encore mensuellement. Pour la majorité, **ces livraisons se font devant leur commerce**.

Le profil des clients

Au niveau des profils des clients, « **il y a de tout** » selon les commerçants. Certains appuient sur la présence de **personnes âgées**, relevant alors le sujet de l'**accessibilité**, et d'**habitués**. Les clients **habitent majoritairement à Patay ou dans des communes proches**. L'ensemble des commerçants remontent le fait que les clients se déplacent **majoritairement en voiture, mais également à pied** et plus anecdotiquement à vélo.

La vision des commerçants sur le fonctionnement du centre-bourg

Une majorité de commerçants ressentent des problématiques de **vitesse de circulation**. Ainsi, **un besoin de réorganiser les mobilités** a été identifié. Parmi les autres sujets relevés, il y a la nécessité de **plus de connexion entre les différents espaces** du bourgs, le **manque de convivialité** sur la place de la Halle et les **problématiques d'accessibilité** avec les trottoirs étroits. La majorité des commerçants souhaite également **pérenniser le stationnement** à proximité de leur commerce, afin de continuer à assurer l'accessibilité.

Le réaménagement de la place et son impact potentiel pour les commerçants

Les commerçants sont dans l'ensemble **favorable à l'idée de réaménager la place** et de **limiter la circulation**, mais ne souhaite pas une fermeture totale de la rue aux véhicules. Certains y voient une opportunité pour booster l'attractivité commerciale, via un parcours client plus agréable et une meilleure mise en valeur des façades commerciales. Trois besoins ont été identifiés : **repenser le stationnement ; sécuriser et rendre accessible le parcours piéton ; améliorer la signalétique des commerces**. Cependant, les commerçants s'inquiètent de la **phase "travaux"**. Concernant **une potentielle halle sur la place**, les commerçants ont des avis **partagés** : certains sont favorables, d'autres s'inquiètent de l'impact sur le stationnement, et se questionnent sur la pertinence de la mettre sur cette place.

Synthèse de la concertation

Les différentes sessions de consultation et concertation qui se sont tenues sur la commune de Patay dans le courant du mois de mars 2023 ont permis **de solliciter différents usagers du centre-bourg** : les habitants de la commune, les habitants des communes alentours qui fréquentent régulièrement le centre de Patay, les élus de la commune et les commerçants.

Patay se caractérise par **son centre commerçant vivant**, et c'est une chance dont les usagers sont conscients et qu'ils souhaitent préserver. **L'accès du centre en voiture** contribue à cette attractivité ; cependant, les usagers signalent que la réhabilitation de la place de la Halle est une opportunité de **trouver un juste milieu dans le partage de l'espace** et de permettre à cet espace de devenir une place à proprement parlé : elle n'est actuellement pas considérée comme telle par la plupart des personnes rencontrées.

L'objectif de cette consultation était de définir ce qui, selon les habitants et usagers de l'espace, étaient les principales qualités et les principaux enjeux des différents espaces publics de Patay. A terme, ces objectifs auront vocation être mise en place sur la place de la Halle.

Sur le périmètre du centre-bourg, les participants ont relevé les enjeux suivants en plus de ceux identifiés sur la place de la Halle :

- **Créer ou renforcer des espaces de convivialité** et leur mise en réseau afin d'encourager à la promenade et l'arrêt dans le bourg ;
- **Diversifier l'offre d'équipements et de mobilier urbain** pour offrir des services à différents publics : sportifs, enfants, personnes à mobilité réduites... ;
- **Harmoniser les différents aménagements du centre-bourg** afin de créer des connexions et une cohérence d'ensemble entre les différents espaces, notamment vis-à-vis de la rue Coquillette et de la place des Découvertes.

En complémentarité de ces enjeux, et plus spécifiquement sur la place de la Halle, les participants ont identifié les enjeux suivants :

- Permettre à chacun de **se déplacer sereinement en voiture, à vélo ou à pied** par une réorganisation de la circulation et une clarification de la répartition des différents types de voiries ;
- Valoriser **l'attractivité commerciale de la place de la Halle** en mettant en avant les commerces, réhabilitant les cellules vacantes et facilitant l'accès aux commerces existants ;
- Disposer d'un **compromis entre la libération d'espace pour les habitants, la mise en place de stationnement temporaire** pour accéder aux commerces et pour effectuer des livraisons et le **maintien sur la commune de stationnement** permanent pour les riverains ;
- **Penser la place de la Halle en relation avec les autres places du bourg**, notamment la place Jeanne d'Arc qui cumule de nombreux usages ;
- Permettre à tous et toutes de **profiter d'un cadre de vie agréable et végétalisé**, qui saura s'adapter à l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs ;
- **Mettre en avant la mémoire du lieu**, notamment l'Eglise, l'histoire johannique et le patrimoine architectural.

